



Postulat n° _____

**PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE**

Education physique et sportive : et si la halle de gymnastique n'était pas le seul cadre à considérer ?

L'art. 49 de l'Ordonnance fédérale sur l'encouragement du sport mentionne que « l'éducation physique doit comporter au moins 3 leçons hebdomadaires aux degrés primaire et secondaire I. »

Plusieurs interventions ont déjà traité du sujet, notamment sous l'angle du manque récurrent de salles pour satisfaire à cette exigence, spécialement dans les localités abritant des établissements scolaires de type secondaire I et II.

Pour les degrés 9, 10 et 11, le Plan d'Etudes Romand (PER) mentionne dans sa rubrique éducation physique et sportive les objectifs suivants : reconnaître les pratiques sportives favorables à l'amélioration de sa condition physique (échauffement, acrobatie, tenue corporelle, gainage...), consolider ses capacités de coordination et utiliser son corps comme moyen d'expression et de communication (coordination, chorégraphie, ...), entraîner des techniques et développer des habiletés motrices (agrès, trampoline, natation), adapter son comportement, son rôle et affiner les habiletés spécifiques dans des formes de jeu.

A la lecture de ce plan d'études, il ressort que l'on peut faire une distinction dans ces objectifs entre ceux nécessitant absolument l'utilisation d'une salle de gymnastique pour être exercés et ceux dont l'apprentissage n'est pas nécessairement dépendant d'une pratique en salle.

Les jeux et loisirs des enfants et adolescents se passent de plus en plus rarement à l'extérieur. La nature et la ville regorgent pourtant de terrains de jeux facilement disponibles et sont une source pratiquement inépuisable de découvertes et de possibilités de développer certaines aptitudes tant physiques que créatives.

Nous demandons au Gouvernement d'évaluer les possibilités d'enseigner l'éducation physique et sportive dans un cadre qui ne soit pas uniquement celui de la halle de gymnastique, tout en respectant les objectifs du Plan d'Etudes Romand, mais en développant et en utilisant, en complément aux possibilités offertes par les salles de gymnastique traditionnelles, les autres ressources mises à disposition dans la nature et/ou en ville ou dans d'autres locaux adaptés.

Delémont, le 20 juin 2018

Pour le groupe socialiste

Katia Lehmann